

COMMUNIQUE DE PRESSE

BILAN DES CONTROLES ROUTIERS DU WEEK-END

Le Préfet du Gers suspend 15 permis de conduire

A la suite des contrôles effectués par les forces de l'ordre durant le week-end des 30 et 31 juillet, Etienne GUEPRATTE, Préfet du Gers a été amené à prononcer 15 mesures administratives de suspension de permis de conduire, pour des alcoolémies comprises entre 0,40 mg/l et 1,00 mg/l.

A noter que pour 1 conducteur, le permis de conduire sera annulé dès lors qu'une décision judiciaire définitive aura été prononcée, le nombre de points restant sur leur permis étant égal ou inférieur à 6 (6 points étant retirés en cas de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou pour un excès de vitesse supérieur à 40 km/h au dessus de la limitation autorisée).

Ces contrôles sont rendus nécessaires en raison de la recrudescence des accidents corporels et du nombre de blessés sur les routes du Gers depuis le début de l'année.

Plus que jamais en ces périodes estivales, vigilance et respect du code de la route doivent être rappelés.